



Bilan 2016

La collecte des meubles usagés en forte progression et l'enfouissement encore en baisse

Près de 366.000 tonnes de meubles usagés ont été collectés en 2016 en déchèteries, via les plateformes de l'économie sociale et solidaire partenaires, ainsi que les distributeurs professionnels et logisticiens, soit une croissance de 46 % versus 2015.

Une croissance réalisée principalement grâce au développement des points de collecte

626 contrats sont signés avec les collectivités à fin 2016. Au travers de ces contrats, Eco-mobilier organise ou soutient la collecte du mobilier usagé de près de **57 millions d'habitants**. Ainsi, les Français disposent de plus de **1 530 déchèteries publiques** (vs un millier fin 2015), équipées de bennes de collecte dédiées au mobilier, mises en place par les prestataires d'Eco-mobilier.

Ils peuvent également faire don de leur mobilier usagé aux associations et aux entreprises d'insertion de **l'économie sociale et solidaire**, notamment les deux grands réseaux que sont **Emmaüs** et **les Ressourceries**. Ce sont **359 plateformes ESS** (vs 325 fin 2015) qui sont ouvertes au public. Enfin, les distributeurs et professionnels volontaires ont également poursuivi leur équipement et fin 2016, ce sont **1 135 points de collecte** complémentaires pour les détenteurs de meubles usagés.

Cette augmentation du nombre de points de collecte a été réalisée grâce à la signature de nouveaux contrats avec les collectivités locales et la mise en place de nouvelles bennes dans les déchèteries, au développement des réseaux de l'ESS sous convention et à l'engagement continu des professionnels.

Au total, ce sont plus de 3 000 points de collecte référencés sur le site internet de l'éco-organisme, mis à la disposition de tous et répartis partout en France, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport à 2015.





Réutilisation, recyclage et valorisation des meubles usagés : des résultats performants

L'efficacité de la filière se traduit par un **taux de mise en stockage du mobilier usagé inférieur à 10 %**, à fin 2016, ce qui signifie que le système de collecte, tri et recyclage développé par Eco-mobilier est performant.

Ainsi, 91 % des meubles collectés et triés par Eco-mobilier ont été valorisés : 58 % recyclés (c'est-à-dire revalorisés sous forme de matière) et 33 % valorisés en énergie.

En complément de ces efforts, les réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire participent à la prévention des déchets et remettent en état les meubles donnés pour les revendre ou les donner en solidarité. Pour 2016, **près de 30 000 tonnes de mobilier usagé** a pu être pris en charge dans ce cadre.

« La forte progression de la collecte des meubles en 2016 est le fruit d'une collaboration étroite et efficace avec l'ensemble de nos partenaires : collectivités locales, distributeurs professionnels et logisticiens, plateformes de l'économie sociale et solidaire. En 2016, Eco-mobilier aura collecté près de 366 000 tonnes de mobilier usagé, recyclés ou valorisés en énergie à plus de 90 %, dans un contexte économique et technique qui reste tendu », indique Dominique Mignon, Directrice générale d' Eco-mobilier

À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des meubles usagés, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1^{er} mai 2013. Éco-mobilier en chiffres (à fin 2016) : plus de 3 000 points de collecte en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 366 000 tonnes collectées, valorisées à 91 %, dont 58 % de recyclage.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Beauhaire

T. +33 (0)1 53 20 38 71 - stephanie.b@tmarkoagency.com

Stéphanie TAILLIBERT

T. +33 (0)1 44 90 87 43 - stephanie.t@tmarkoagency.com